



RENCONTRE DEPARTEMENTALE DES JEUNES 2024



Plan d'eau du Tertre à COUDRAY AU PERCHE

**Fédération Départementale de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure et Loir**

Le Moulin à Papier – 28400 ST JEAN PIERRE FIXTE

Tél. 02 37 52 06 20 - federationpeche28@gmail.com – www.peche28.fr

Etablissement reconnu d'utilité publique pour la mise en valeur du domaine piscicole – Association agréée de protection de l'environnement



A Messieurs les Présidents des AAPPMA

Objet : Concours Départemental jeunes 2024

Saint-Jean-Pierre-Fixte, le 16 mai 2024

Cher Président,

Le concours jeunes départemental aura lieu **le samedi 29 juin 2024**. Il sera organisé **sur le plan d'eau du Tertre à Coudray au Perche. Le repas et le tirage des places se feront sur place.**

Le rendez-vous est fixé **au plan d'eau** vers 11h15 pour ceux qui mangeront sur place, à 13h00 pour les autres. Le tirage au sort des places sera effectué suivant la liste des inscrits vers 11h45.

Vous trouverez ci-joint :

- 1 Les modalités du concours,
- 2 Une fiche d'inscription des candidats et du (ou des) responsable(s) et commissaire(s),
- 3 Une autorisation parentale à faire obligatoirement remplir et signer par les parents ou les représentants des candidats,
- 4 Une fiche de réservation des repas.

Vous voudrez bien noter que le nombre d'inscriptions n'est pas limité.

Je vous demande de bien vouloir, pour des questions d'organisation, faire parvenir à la Fédération **au plus tard le 17 juin 2024, la (ou les) fiche(s) d'inscription, les autorisations parentales et la fiche de réservation des repas.**

Dans l'attente de ces documents, veuillez agréer, Cher Président, nos sentiments distingués.

Le Président,

Thierry COUVRAY

**Fédération Départementale de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure et Loir**

Le Moulin à Papier – 28400 ST JEAN PIERRE FIXTE

Tél. 02 37 52 06 20 - federationpeche28@gmail.com – www.peche28.fr



2 — Modalités du concours

- Pêche uniquement à la canne, longueur maximale : 8,50 m pour les jeunes de moins de 13 ans, 10 m pour les 13 ans et plus (moulinet interdit).
- Amorçage autorisé : maximum 8 litres d'amorce mouillée prête à l'emploi (Il est demandé aux A.A.P.P.M.A de s'assurer que leurs jeunes concurrents disposent de l'amorce nécessaire).
- Pour les enfants de 13 ans et plus, aide des parents rigoureusement interdite sauf pour le transport du matériel. Pour les moins de 13 ans aide autorisée pour :
 - L'amorçage initial
 - L'épuisage d'un gros poisson
 - La réparation de la ligne
- Classement :
 - 1 point par gramme
 - 1 classement par catégories moins de 13 ans et 13 ans et plus.
 - 1 classement alterné pour la distribution des coupes et des prix
 - Le classement par équipe des A.A.P.P.M.A se fera par addition des places des 3 premiers de chaque AAPPMA sur le classement général.
- Horaires :
 - 13h15 : rassemblement et installation sur les places
 - 14h25 : signal d'amorçage
 - 14h30 : signal début concours
 - 16h30 : signal fin de concours

Tout poisson piqué et/ou épuisé après le signal de fin de concours ne sera pas comptabilisé.

Vers 17h30 : annonce des résultats et remise des prix.

Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la remise des prix

De nombreuses coupes, médailles et prix en nature récompenseront l'ensemble des participants au concours.

Un goûter est également prévu.

Merci aux présidents de distribuer le présent règlement à chaque participant. Les litiges éventuels seront réglés par les organisateurs.

**Fédération Départementale de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure et Loir**

Le Moulin à Papier – 28400 ST JEAN PIERRE FIXTE

Tél. 02 37 52 06 20 - federationpeche28@gmail.com – www.peche28.fr



4 — Autorisation parentale

Je soussigné (e) Mme, M.

Demeurant à.....

.....

Représentant légal de l'enfant :

NOM **PRENOM**

Date de naissance

Autorise celui-ci à participer, sous la responsabilité de l'AAPPMA de....., au concours de pêche organisé par la Fédération d'Eure-et-Loir, qui se déroulera le samedi 29 juin 2024 au plan d'eau du Tertre à Coudray au Perche.

Atteste qu'il est capable de nager 25 mètres.

Le.....2024

Signature des parents

A retourner pour le 17 juin 2024 dûment rempli, à la Fédération de Pêche d'Eure et Loir.

Merci de votre collaboration et de respecter la date limite de réponse.

**Fédération Départementale de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure et Loir**

Le Moulin à Papier – 28400 ST JEAN PIERRE FIXTE

Tél. 02 37 52 06 20 - federationpeche28@gmail.com – www.peche28.fr

Etablissement reconnu d'utilité publique pour la mise en valeur du domaine piscicole – Association agréée de protection de l'environnement



CONCOURS DEPARTEMENTAL DES JEUNES

SAMEDI 29 JUIN 2024

Réserve pour déjeuner sur place

AAPPMA de

Déjeunera sur place* : OUI NON

(* *Le repas se déroulera au même endroit que la pêche*)

Nombre de participants : Personnes

Montant du règlement : (Nombre) x 10 € = €
(Boisson non comprise)

Règlement par virement bancaire ou chèque libellé à l'ordre de la Fédération de Pêche d'Eure et Loir.

Questionnaire à retourner au plus tard pour le 17 juin 2024

accompagné de votre règlement à :

Fédération d'Eure-et-Loir pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le Moulin à Papier

28400 ST JEAN PIERRE FIXTE

**Fédération Départementale de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique d'Eure et Loir**

Le Moulin à Papier – 28400 ST JEAN PIERRE FIXTE

Tél. 02 37 52 06 20 - federationpeche28@gmail.com – www.peche28.fr